

---

Mémoire dans le cadre de  
la consultation publique  
sur le troisième plan  
d'action gouvernemental  
en matière de lutte contre  
la pauvreté et l'exclusion  
sociale au Québec

---

Solidarité Mercier-Est

---

Adopté en conseil  
d'administration le 27  
janvier 2016

---



## *Présentation de Solidarité Mercier-Est*

---

Solidarité Mercier-Est est une Table de quartier intersectorielle et multiréseaux faisant partie de la Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ). Sa mission est d'améliorer la qualité de vie des citoyens du quartier Mercier-Est. Pour ce faire, elle regroupe tous les acteurs œuvrant dans le quartier autour d'enjeux et d'actions déterminés collectivement qui ont un impact sur son développement social, communautaire, environnemental et économique. Elle cherche également à développer et soutenir les organisations membres, les projets et les actions au bénéfice de la population du quartier.

En avril 2015, nous adoptons un plan d'action intégré suite à un grand forum de quartier. Depuis, 6 grandes priorités de quartier animent notre travail collectif en plus de 4 priorités transversales. Ce plan constitue notre principal outil de travail pour développer des actions structurantes locales visant la lutte à la pauvreté.

De plus, en novembre 2015, nous renouvelons notre nouvelle structure de concertation. De celle-ci émane un tout nouvel angle jamais travaillé dans Mercier-Est, le développement socio-économique. Celle-ci se met donc en place et vise la mise en œuvre du plan d'action intégré dans une perspective socio-économique. Ce sera ainsi une occasion de mobiliser les acteurs économiques et d'économie sociale autour du développement de Mercier-Est.

Aussi, Solidarité Mercier-Est est le porteur de la démarche de revitalisation urbaine intégrée de Mercier-Est depuis maintenant 10 ans. Momentum fort pour un quartier, la RUI est une occasion unique de réunir les citoyens autour du développement de leur quartier. De cela, dans Mercier-Est, ont émergé notamment des placettes publiques, des murales, des fêtes de quartier et plus récemment, un nouveau plan stratégique. Nous portons aussi fièrement le projet de revitalisation de l'entrée de quartier. Concrètement, via l'enveloppe d'Imaginer-Réaliser Montréal, nous transformerons le stationnement de la Maison de la Culture Mercier en espace de vie extérieur et cela, dans un angle d'urbanisme participatif. Déjà, le 26 septembre dernier, nous tenions une première journée de consultation sous le thème du cirque où 400 personnes se sont déplacées et près de 100 personnes ont été sondées sur leur vision de ce nouvel espace citoyen à venir!

Solidarité Mercier-Est est donc bien en action, forte d'une communauté rassemblée autour d'objectifs communs et d'une vision porteuse.

## *Mercier-Est en quelques mots*

---

Mercier-Est est situé à l'est de l'autoroute 25 et à l'ouest de Montréal-Est. Le quartier regroupe un peu de plus de 40 000 habitants caractérisés par une forte présence de personnes âgées. Dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga Maisonneuve, notre quartier est encore méconnu des

Montréalais. Perçu comme plutôt favorisé, celui-ci démontre pourtant une défavorisation importante dans certains de ses quartiers. Pour bien comprendre la situation, nous vous présentons sa répartition selon ses deux composantes : matérielle et sociale.

D'abord, en rappel...

Composante matérielle	Composante sociale
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proportion de gens sans diplôme d'études secondaires</li> <li>• Revenu personnel moyen</li> <li>• Proportion de gens occupant un emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proportion de gens séparés, divorcés ou veufs</li> <li>• Proportion de familles monoparentales</li> <li>• Proportion de personnes vivant seules</li> </ul>

\*La défavorisation caractérise non pas un individu mais **le milieu dans lequel il vit.**

<b>Répartition de la défavorisation matérielle selon les quintiles, zone de référence : RSS de Montréal</b>											
	Conditions plus favorables				Conditions plus défavorables						Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
<b>RSS de Montréal</b>	<b>355 357</b>	<b>20%</b>	<b>355 247</b>	<b>20%</b>	<b>355 593</b>	<b>20%</b>	<b>355 252</b>	<b>20%</b>	<b>355 128</b>	<b>20%</b>	<b>1 776 577</b>
<b>Mercier-Est</b>	<b>3 139</b>	<b>8%</b>	<b>7 093</b>	<b>18%</b>	<b>14 378</b>	<b>32%</b>	<b>10 317</b>	<b>25%</b>	<b>5 660</b>	<b>14%</b>	<b>40 587</b>
Fonteneau	2 037	82%	0	0%	0	0%	0	0%	446	18%	2 483
Saint-Justin	1 102	15%	2 024	28%	1 532	21%	1 702	24%	795	11%	7 155
Sainte-Claire–Sainte-Louise-De Marillac	0	0%	2 582	29%	4 552	51%	512	6%	1 289	14%	8 935
Saint-Victor	0	0%	1 392	12%	3 957	34%	4 880	42%	1 495	13%	11 724
Saint-François-d'Assise–Saint-Bernard	0	0%	1 095	11%	4 337	42%	3 223	31%	1 635	16%	10 290

## Répartition de la défavorisation sociale selon les quintiles, Zone de référence : RSS de Montréal

	Conditions plus favorables								Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
<b>RSS de Montréal</b>	<b>355 445</b>	<b>20%</b>	<b>355 278</b>	<b>20%</b>	<b>355 166</b>	<b>20%</b>	<b>355 696</b>	<b>20%</b>	<b>354 992</b>	<b>20%</b>	<b>1 776 577</b>
<b>Mercier-Est</b>	<b>2 020</b>	<b>5%</b>	<b>7 560</b>	<b>19%</b>	<b>10 348</b>	<b>26%</b>	<b>12 432</b>	<b>31%</b>	<b>8 227</b>	<b>20%</b>	<b>40 587</b>
Fonteneau	791	32%	446	18%	1 246	50%	0	0%	0	0%	2 483
Saint-Justin	1 229	17%	588	8%	2 486	35%	2 057	29%	795	11%	7 155
Sainte-Claire–Sainte-Louise-De Marillac	0	0%	2 422	27%	1 086	12%	2 109	24%	3 318	37%	8 935
Saint-Victor	0	0%	2 161	18%	2 230	19%	5 250	45%	2 083	18%	11 724
Saint-François-d'Assise–Saint-Bernard	0	0%	1 943	19%	3 300	32%	3 016	29%	2 031	20%	10 90

### *Une consultation publique transparente*

Solidarité Mercier-Est salue la volonté du gouvernement de mener un processus collectif. Comme Table de quartier, nous avons fait la promotion de la consultation publique auprès des citoyens et de nos membres.

Solidarité Mercier-Est se questionne sur l'analyse que le gouvernement fera des données obtenues. Quel processus permettra aux citoyens de comprendre, de connaître et de reconnaître leur volonté dans le prochain plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale? Nous croyons que ceux-ci sont en droit de savoir les résultats de cette vaste consultation, de comprendre l'analyse qu'en fera le gouvernement et du diagnostic qu'il posera.

#### **Recommandation no. 1**

Que la population puisse avoir accès aux données recueillies dans le cadre de la consultation publique «Solidarité et inclusion sociale; Vers un troisième plan d'action gouvernemental » initiée par le Ministère du travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

### *Une méthodologie qui inquiète*

---

Solidarité Mercier-Est s'inquiète de l'angle adopté dans la consultation en ligne. Comment peut-on prioriser des enjeux par rapport à d'autres? La complexité de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale est telle qu'elle demande une analyse fine et des actions intersectorielles.

Lutter contre la pauvreté et l'exclusion c'est d'abord mettre des mesures structurelles en place. C'est offrir des services publics universels accessibles à tous. C'est avoir une politique nationale claire, c'est opérer un leadership fort et considérer l'enjeu comme étant central et stratégique pour le Québec de demain. Le gouvernement a un rôle central à jouer. Dans sa volonté de mobiliser l'ensemble de la société autour de la lutte à la pauvreté, celui-ci doit rester l'acteur principal, l'acteur incontournable.

#### **Recommandation no. 2**

Que le gouvernement traite de la question de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale de façon globale et investisse dans des mesures structurelles en finançant des services publics universels et accessibles à tous.

### *Le développement des communautés, un paradigme complémentaire à une action nationale forte et assumée*

---

Pour réaliser des progrès, faire reculer significativement la pauvreté, un travail intersectoriel est de mise. Un leadership de l'état, une cohérence entre les ministères, une complémentarité des actions nationales, régionales et locales et l'établissement de partenariats égalitaires sont l'approche à préconiser.

En ce sens, Solidarité Mercier-Est adhère totalement à l'article 11 de la loi visant à lutter contre la pauvreté :

11. Les actions prises afin de favoriser l'engagement de l'ensemble de la société doivent permettre la mobilisation d'intervenants représentatifs de la collectivité québécoise. À cette fin, ces actions doivent notamment :

1° favoriser la participation citoyenne, particulièrement celle des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et des organismes qui les représentent ;

2° soutenir les initiatives locales et régionales spécifiques pour l'atteinte des buts poursuivis par la stratégie nationale ;

3° reconnaître la responsabilité sociale des entreprises et associer les partenaires du marché du travail ;

4° reconnaître la contribution de l'action bénévole et communautaire.

De plus, nous souscrivons aussi sans retenu à l'article 12.

12. Dans le cadre de l'orientation visant la constance et la cohérence des actions à tous les niveaux, le gouvernement doit notamment :

1° faire en sorte que les politiques et mesures pouvant contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale soient complémentaires et cohérentes ;

2° se donner des moyens de mesurer les progrès réalisés et d'améliorer les connaissances sur la pauvreté, notamment par le développement de réseaux de chercheurs, et prévoir des mécanismes de reddition de comptes et de concertation qui assurent la constance de l'intervention ;

3° soutenir de manière durable, aux niveaux régional et local, l'innovation et l'adaptation des programmes et des services, développer la concertation et la collaboration et prévoir un processus de diffusion des expériences innovatrices réalisées;

4° tenir compte des approches innovatrices mises en œuvre par d'autres pays et participer aux forums internationaux qui portent sur ces questions ;

5° discuter avec les représentants des nations autochtones de l'adaptation de ces actions aux besoins particuliers de ces dernières.

Le comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale est aussi sans équivoque. « L'approche territoriale constitue une approche très mobilisatrice de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, car au lieu de renvoyer à la correction de problèmes individuels, elle situe cette lutte dans une perspective structurante de développement local. Elle mise sur le potentiel des milieux et des personnes, sur un empowerment des collectivités et sur le développement des solidarités. »<sup>1</sup>

Ce même comité est aussi sans détour sur les conditions de succès à réunir pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. « Favoriser le recours aux tables de concertation existantes pour la mise en œuvre de toute nouvelle stratégie. »<sup>2</sup> Celles-ci permettent une mobilisation des acteurs autour d'enjeux définis collectivement et de transformer un défi, un problème, en une

---

<sup>1</sup> Avis du comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale : Améliorer la capacité d'agir des collectivités : miser sur un développement local intégré.

<sup>2</sup> Idem

occasion de travail collectif. Cela prend d'ailleurs tout son sens lorsqu'on sait que « la participation sociale et les relations de réciprocité et de confiance, qui facilitent la coopération et l'entraide dans un milieu peuvent influencer positivement la santé de la population. »<sup>3</sup>

Surtout, à Solidarité Mercier-Est, nous avons plusieurs réalisations en termes de mobilisation et de concertation. Les forums de quartier en développement local social en sont un exemple. Ces forums regroupent les acteurs de tous les milieux incluant ceux de l'économie. Ils permettent une mobilisation citoyenne sur des enjeux locaux et la définition commune d'orientations locales. Enfin, ceux-ci se résultent en une prise en charge à l'échelle quartier des défis soulevés.

Dans la concertation autour de la maturité scolaire et du développement des tout-petits, des CPE, des écoles, des directions et des intervenants d'organismes communautaires et des citoyens ont coconstruit un plan stratégique en écosystémie et les mêmes partenaires le mettent actuellement en branle.

Le Comité local de revitalisation qui pilote les travaux de la RUI depuis 10 ans mobilise aussi plusieurs citoyens hors pair et passionnés de leur quartier. Ceux-ci participent tant au comité aviseur qu'au grand comité décisionnel. Ils font partie tant des réflexions stratégiques que des décisions.

Nous animons aussi la vie démocratique du quartier. Nous organisons des soirées électorales lors des campagnes. Nous offrons un lieu d'engagement structurant pour les citoyens. Nous travaillons dans un angle d'éducation populaire, nous produisons des documents d'information et de sensibilisation sur des enjeux locaux. Nous avons la prétention que, sans nous, le quartier serait plus beige et moins animé.

Solidarité Mercier-Est, comme Table de quartier, jouit d'un leadership sans pareil dans Mercier-Est. La vaste majorité des organisations communautaires et institutionnelles est membre. Nous connaissons finement notre territoire et avons développé une solide expertise en concertation et savons comment transformer un projet en réussite. Notre lunette est à la fois locale et globale. Cela nous permet de réunir tous les acteurs de notre communauté autour d'enjeux définis collectivement, d'être un intervenant incontournable et de faire valoir notre parti pris : la lutte à la pauvreté est une priorité et s'y attarder est stratégique pour positionner notre quartier comme celui de demain! Notre population doit être en mesure de faire des choix éclairés, de se prendre en main, de mener des changements sur son environnement et d'être un véritable acteur de changement. Pour y arriver, la recette est triple; une politique nationale claire, des mesures structurelles fortes et financés à la hauteur des besoins et des communautés en action, en synergie et en mode solution.

---

<sup>3</sup> Programme national de santé publique, 2003-2012, mis à jour en 2008.

**Recommandation no. 3**

Que le gouvernement réaffirme l'importance du développement local et du développement des communautés dans la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale et qu'il reconnaisse les Tables de quartier comme des leaders incontournables dans ce domaine.

*Appui à la Coalition montréalaise des Tables de quartier*

---

Comme fier membre actif de la Coalition montréalaise des Tables de quartier, il est naturel que Solidarité Mercier-Est appuie toutes les recommandations que celle-ci émet dans son mémoire.

**Recommandation no. 4**

Solidarité Mercier-Est appuie les recommandations de la Coalition montréalaise des Tables de quartier.

## *Rappel des recommandations*

---

### **Recommandation no. 1**

Que la population puisse avoir accès aux données recueillies dans le cadre de la consultation publique «Solidarité et inclusion sociale; Vers un troisième plan d'action gouvernemental » initiée par le Ministère du travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

### **Recommandation no. 2**

Que le gouvernement traite de la question de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale de façon globale et investisse dans des mesures structurelles en finançant des services publics universels et accessibles à tous.

### **Recommandation no. 3**

Que le gouvernement réaffirme l'importance du développement local et du développement des communautés dans la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale et qu'il reconnaisse les Tables de quartier comme des leaders incontournables dans ce domaine.

### **Recommandation no. 4**

Solidarité Mercier-Est appuie les recommandations de la Coalition montréalaise des Tables de quartier.